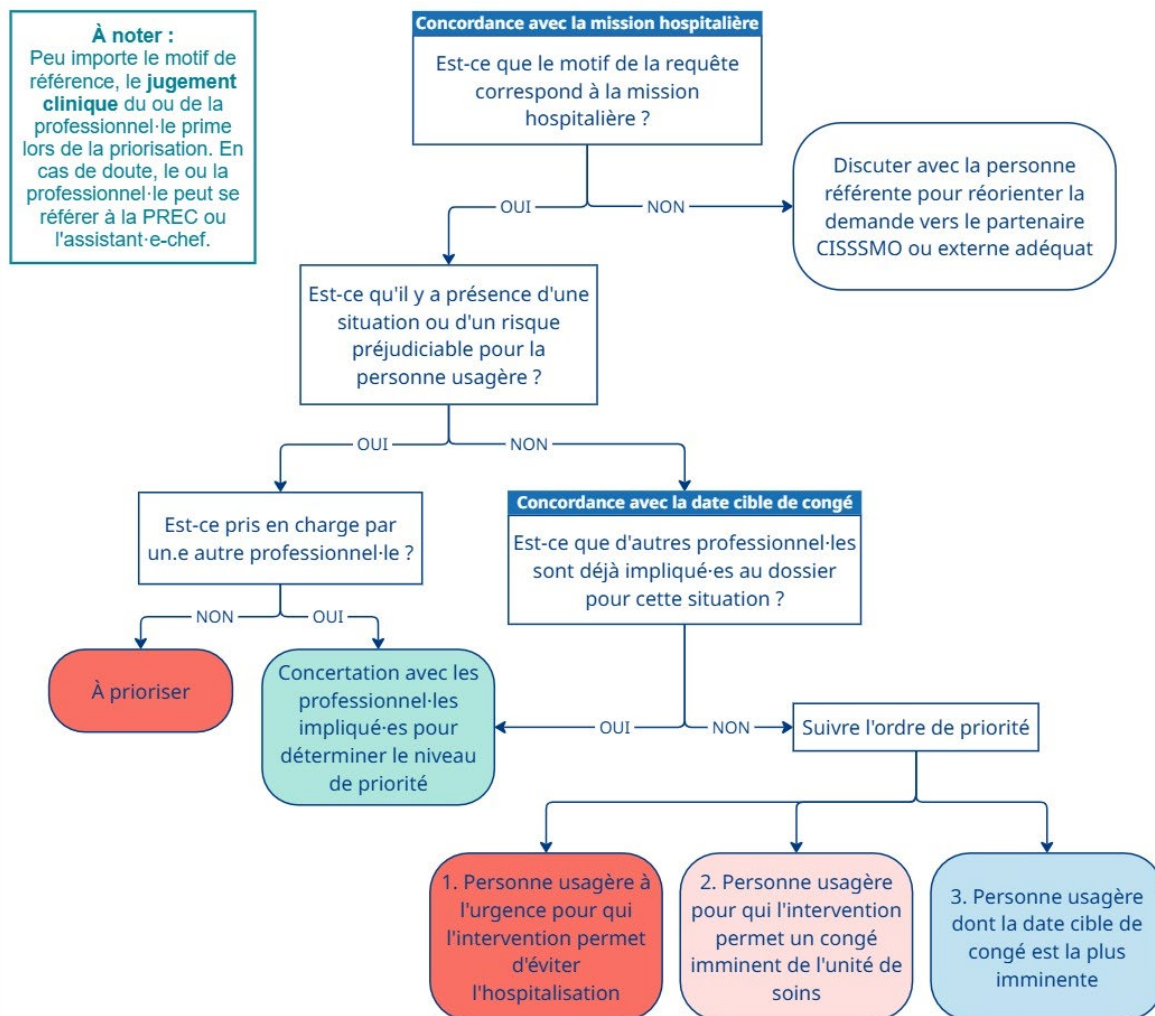


PROCESSUS CLINIQUE

Priorisation des requêtes en ergothérapie, nutrition clinique, orthophonie, physiothérapie et service social des Directions des activités hospitalières

Ce document s'adresse aux professionnel·les, aux personnes dédiées à l'encadrement clinique et aux gestionnaires des *Directions des activités hospitalières* afin de soutenir le processus de priorisation des requêtes.

La mission d'un centre hospitalier est d'offrir des services diagnostiques ainsi que des soins médicaux généraux et spécialisés nécessitant le plateau technique hospitalier, dans une perspective d'intervention rapide et efficiente, afin de répondre aux besoins cliniques de la personne usagère et de favoriser, lorsque la condition le permet, un retour sécuritaire et optimal vers son milieu de vie.



Délai de prise en charge ciblé selon le contexte :

Urgence : Maximum de 24 heures

Unités de soins : Maximum de 48 heures

Références :			
Outils cliniques associés :	Guide explicatif du processus clinique DSMREU – volet opérations – GUI10404		
	Référence en ergothérapie – PRC-CISSSMO-10352		
	Référence en nutrition clinique – PRC-CISSSMO-10354		
	Référence en orthophonie – PRC-CISSSMO-10355		
	Référence en physiothérapie – PRC-CISSSMO-10356		
	Référence en service social – PRC-CISSSMO-10351		
Rédigé par :	Comité DSMREU-QEP et DSMREU-opérations	Approuvé par :	Chantale Boulay, directrice des services multidisciplinaires de santé et services sociaux
PRC-CISSSMO-10353 (2026-06)	Direction émettrice : Direction des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux		
		Éntrée en vigueur :	2026-06-16
		Révision :	AAAA-MM-JJ